

expulse la première de ces espèces d'air sans déranger aucunement la seconde.

Que votre maison soit construite en pièces de bois, enduite de mortier à l'extérieur et à l'intérieur, puis revêtue de briques et vous pourrez combiner un système d'expulsion pour l'air avec très-peu de dépenses pour le chauffage.

Assumant que l'*Expulseur* soit en opération, chassant l'air corrompu aussitôt que généré, il s'agit ensuite de pourvoir à l'introduction proportionnelle de l'air pur. Maintenant, comme aucun endroit dans une ville ou cité ne peut fournir des sources d'air exempt de principes malfaisants, il est nécessaire, pour compléter le système que je préconise, d'employer

## LE VENTILATEUR BREVETE DE HOWARD

SERVANT A TAMISER ET A PURIFIER TOUT L'AIR QUI LE TRAVERSE.

---

### DIRECTIONS.

---

Le *Ventilateur* prend tout simplement la place d'un carreau de vitre au haut de la croisée. En bâtissant une maison, le constructeur peut le placer, s'il veut, dans le mur à 8 ou 9 pieds au-dessus du parquet ; on peut l'adapter commodément au vitreau surmontant une porte d'entrée. Dans les wagons de chemins de fer, les conduits d'échappement doivent se trouver plus bas que les Ventilateurs. Ceux-ci, en pareil cas, doivent être suffisamment pourvus d'ouate pour intercepter la vapeur et la poussière ; ailleurs cette ouate n'est pas indispensable. Les boîtes doivent être descendues de temps à autre et nettoyées, et l'on doit avoir le soin de ne pas placer le Ventilateur de manière à empêcher que ceci se fasse convenablement.

Un Ventilateur suffit à 12 personnes dans une seule chambre et la nuit à 8.

En faisant vos commandes, donnez la superficie exacte du local pour lequel le Ventilateur est demandé.

Si les architectes, les mécaniciens et les constructeurs chargés de pourvoir à la ventilation de quelque bâtisse d'après le principe Howard, désirent obtenir des informations qui ne sont pas contenues dans cette brochure, le Dr. Howard se fera un plaisir (sur application) de les renseigner au meilleur de ses connaissances.

Les demandes pour l'achat des Expulseurs et des Ventilateurs doivent être adressées à L. H. Marchand, Ecr. St. Jean, P. Q. qui est prêt à contracter pour la ventilation des bâtisses et qui, pour offrir plus de facilités au public, visitera Montréal une fois par mois.

Avant de conclure, je désire offrir mes sincères remerciements